



# La Commune



## Un bail dans le parc social, est-ce trop demander ?

Publié le dimanche 03 juillet 2005



est-ce trop demander ? | Résidence Grunebaum

Nous sommes 21 familles avec 45 enfants. Nous occupons depuis le 18 juin l'ex-résidence pour personnes âgées du Grand Ensemble, inhabitée depuis quatre mois et vouée à la démolition.

En premier lieu, nous désirons vous remercier toutes et tous pour le soutien que vous nous apportez depuis le premier jour de notre action. Votre solidarité nous va droit au coeur et elle vous honore.

En second lieu, nous voudrions, face aux rumeurs malveillantes véhiculées par ceux qui veulent nous expulser par la force, rétablir quelques vérités.

1. Certains, surtout dans la majorité municipale, font circuler le bruit que les occupants ne seraient pas d'Alfortville. l'objectif étant ainsi de faire croire que nous voulons prendre des appartements sociaux aux alfortvillais qui attendent depuis longtemps.

FAUX. Nous sommes tous des alfortvillais nous-mêmes. Prenons quelques exemples:

-Mr B.T vit à Alfortville depuis 1973. Malgré des promesses faites par M. le Maire en personne et ses adjoints, il n'a toujours pas de logement et vit à l'hôtel " Le Village ". Pourtant, il est atteint d'une maladie rare. Un appartement décent et propre dans le parc social est une question de survie pour lui.

-Mr D.M. est alfortvillais depuis 1980. Sa première demande de logement remonte à 1989, sa dernière est enregistrée sous le n° 94002O410095! Il est salarié, gagne 1 550 € par mois et est actuellement avec ses 6 enfants dans un taudis insalubre.


-Mme A.S. a 25 ans. Elle est alfortvillaise depuis 1982, son père depuis 1980. Elle a deux enfants, elle est handicapée; elle habite dans la ZAC des bords de Marne un îlot totalement pourri, dans un F2 infesté de rats et de cafards. Les WC sur le palier. Cela fait 3 ans qu'elle a fait une demande de logement HLM. Le journal Le Parisien a même fait un reportage sur son logement. Pourtant, sa situation n'est pas jugée urgente!

-Mr A.R est alfortvillais depuis 1972 ! Ses enfants sont scolarisés à Alfortville. Il vit dans 27 m2 avec 2 enfants. Le toit s'effondre, les murs sont fissurés.

-Madame E.E. vit à Alfortville depuis 1985 (son père depuis 1983. Il habitait à l'hôtel du Progrès). N° de dossier: 9400205060475. Elle a fait sa scolarité à l'école primaire H. Barbusse et au collège Léon Blum. Elle aussi habite la ZAC des bords de Marne, un " appartement" totalement insalubre.

-Famille A. 3 enfants; demande de logement n°094020404339087/000 logée en hôtel meublé par les services sociaux qui payent dans ce cas 1 200 à 1 500 € par mois pour 16 m2. Le dernier enfant, deux ans, est atteint de saturnisme, certificat médical à l'appui. Le père de famille, né en 1957 a vécu toute son enfance à Alfortville, scolarisé à l'école élémentaire Montaigne.

Voilà la vraie situation de la plupart des familles qui occupent la résidence du Grand Ensemble. Nous tenons à la disposition de qui le voudra les dossiers de chaque famille. Nous n'avons rien à cacher. Nous sommes tous alfortvillais, travailleurs, salariés et nos enfants vont dans les écoles d'Alfortville, comme les autres.

2. Dans sa lettre du 27 juin à tous les alfortvillais , M. le Maire accuse le Comité Chômeurs-Salariés de faire de la politique. Nous témoignons que la seule politique que font les responsables du C.C.S.A, c'est la lutte pour un bail pour nos familles. Si demander cela c'est faire de la politique alors nous sommes des millions à faire de la politique. Nous constatons que seul le C.C.S.A. est venu à notre secours et nous lui en sommes reconnaissants. A propos, M. le Député-maire n'est-il pas membre d'un parti politique? A qui veut-il faire croire qu'il est apolitique et non partisan?

3. M. le Député maire indique dans sa lettre que c'est l'OPAC qui a porté plainte contre nous. Il oublie de dire que lui aussi, solidairement avec l'OPAC, nous a entraînés devant le tribunal et demandé le recours de la force publique. S'il fait volontairement ce "petit oubli ", c'est pour se présenter à la population comme celui qui ne sera pas responsable, éventuellement, de l'intervention de la police. Il se cache ainsi derrière l'OPAC.

Mais, ces quelques précisions étant apportées, finalement, l'essentiel n'est pas là. Le plus important pour nous, c'est ce que M. le Député-maire dans sa lettre a écrit: " Mes pensées. vont néanmoins vers celles et ceux qui occupent illégalement la Résidence (...) j'ai demandé, aux services sociaux, comme à chaque fois en pareille circonstance, d'étudier chaque cas, " un à un avec respect et dans le cadre de la loi. " Considérant le vieil adage: " Mieux vaut tard que jamais ", nous estimons à sa juste mesure cet engagement de M. le Député-maire et nous saluons comme il se doit cette décision de nature à apaiser la situation.

Désormais, nous estimons que, si les actes sont conformes aux paroles, plus rien ne peut s'opposer à l'obtention, pour chacune de nos familles de la seule chose que nous voulons depuis le début et la seule chose qui nous importe:

# **UN BAIL DANS LE PARC SOCIAL, EN URGENCE !**

Le Comité des occupants, avec son porte-parole, Daniel Petri, conseiller municipal d'Alfortville, se tient prêt à l'examen, avec M. le Député-maire et ses services sociaux, des dossiers des mal-logés qui occupent la résidence à Grand-Ensemble. Alfortvillaises, alfortvillais, comme vous le feriez en pareil cas,

**NOTRE SEUL INTERET C'EST :  
LA PROTECTION DE NOS ENFANTS.  
UN POINT C'EST TOUT.**

En vous renouvelant nos remerciements, recevez un salut fraternel et solidaire.

Le Comité des occupants de la résidence Grunebaum de Grand-Ensemble, 3 juillet 2005.

Pour tout contact :

Francis FOURQUIN CIO 1 bis, rue des Epinoches - 94140 ALFORTVILLE

Tél. 0616087184 .